

Pour promouvoir une démarche efficace avec des espaces différenciés, complémentaires et articulés dans l'école.

L'intervention originale de la rééducation à l'école et la « prévention prévenante »

Contribution FNAREN : Fédération des associations de rééducateurs de l'Education Nationale : <http://fnaren.fr/>

La FNAREN a pour objectifs : la recherche, la formation, l'innovation et l'information relatives aux pratiques professionnelles des rééducateurs et aux théories qui les étayent.

Par l'intermédiaire de ses associations départementales, la FNAREN travaille avec les centres de Formation des professeurs des écoles et les Centres de formation des personnels spécialisés de l'Education nationale afin d'assurer la liaison entre l'approche théorique et la pratique sur le terrain. Ces associations organisent dans chaque région colloques et conférences. La FNAREN édite un journal « envie d'école », une revue de recherche « l'ERRE » et organise chaque année un congrès ouvert à tous les professionnels de l'enfance. Cette année, le XXIXe congrès « Relation Ecole-Famille : Construire une confiance réciproque pour mieux (s') apprendre. » se déroulera à Echirolles du 2 au 5 juillet 2014.

Dans le champ de l'Adaptation Scolaire, et pour la scolarisation de tous : les RASED (Réseaux d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

Ils sont composés de 3 catégories de professionnels : enseignants spécialisés chargés des aides à dominante pédagogique, enseignants spécialisés chargés des aides à dominante rééducative et psychologues scolaires. Ils ont des missions de prévention, de remédiation et de relation sur un secteur d'écoles maternelles et élémentaires.

Ils travaillent en réseau avec équipes d'école, familles et partenaires pour prévenir et remédier à des difficultés persistantes et ils mènent des actions éducatives et pédagogiques à travers notamment l'intervention régulière auprès des élèves dans les écoles maternelles et élémentaires. Dans le cadre de l'école, ces équipes sont chargées d'aider des élèves en difficulté, sur un temps « provisoire » d'échange, de création, de communication, d'expression, d'élaboration ; le temps que chaque enfant trouve ou retrouve l'estime de soi, le désir d'apprendre et l'usage de ses potentialités intellectuelles. Cet espace de travail est adapté aux besoins de l'enfant et à son rythme d'évolution dans le cadre du projet spécialisé individuel articulé à celui de l'enseignant et en lien avec les parents et autres partenaires.

C'est la difficulté qui marginalise l'enfant et non une aide cohérente et articulée, limitée dans le temps, qui peut lui permettre de dépasser cette difficulté et de développer ses adaptabilités.

« L'aide spécialisée s'adresse à des élèves qui rencontrent des difficultés scolaires durables liées à des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation aux attentes scolaires que l'enseignant ne peut résoudre seul en classe. Elle est dispensée par un enseignant spécialisé, qui a reçu une formation complémentaire professionnalisante, le préparant à analyser les difficultés et leur nature, pour construire ensuite en partenariat des remédiations adaptées. »

Travailler dans des cadres différents et complémentaires dans l'école pour résoudre la difficulté scolaire ? Les écarts d'observations et de postures professionnelles enrichissent les analyses des situations et les possibilités de mettre en œuvre des réponses cohérentes, pertinentes et efficaces aux situations et aussi favorisent les liens.

L'écart a également une fonction constructive pour le travail de l'enfant. Quand la souffrance est effective, il y a nécessité à s'écarter de la zone où elle se rencontre. En effet, dans cette zone, l'enfant ne peut que résister et cela, de différentes manières : il fuit, il affronte et attaque, s'agite ou s'éteint. Quoi qu'il entreprenne ses défenses sont érigées. L'écart proposé par le cadre de travail des rééducateurs lui permet de baisser la garde de ses défenses ; il trouve alors la possibilité d'explorer et de développer sa souplesse adaptative à l'école.

La FNAREN constate que :

*l'école ne peut plus remplir sa mission de faire réussir tous les enfants qu'elle reçoit.

*l'école est confrontée à une société qui évolue : l'immédiateté contraire au temps d'apprentissage ; l'image en prise directe avec l'imaginaire concurrence l'élaboration de la pensée, l'abstraction mais aussi les suggestions mentales proactives ; la satisfaction immédiate face à la frustration inhérente au processus d'apprentissage ; l'objet de consommation au détriment de la culture permettant un processus de formation ; l'individualisme contraire aux partages des savoirs et aux échanges socialisants.

*l'école est confrontée à des contextes fragilisés et fragilisant : une fréquentation des lieux culturels et artistiques difficile pour certaines zones rurales et urbaines ; des cultures éloignées du registre langagier utilisé à l'école ; des identités d'entre soi en opposition à une identité scolaire (bandes par exemple) ; ambiance compétitive et anxiogène entre les élèves.

*Les pratiques collaboratives sont insuffisantes et les enseignants isolés : absence de formation à la relation (entre pairs, élèves/enseignants, enseignants/ parents) ; morcellement des apprentissages faisant perdre leur sens pour l'enseignant et l'enseigné qui oublie de considérer les connaissances comme des outils plutôt que comme une fin en soi ; la réussite sociale fortement assimilée à la réussite scolaire fait pression sur tous les acteurs de l'école (performance au détriment de la formation de l'esprit et de la citoyenneté) ; des rythmes scolaires calqués sur les contraintes économiques et non sur les besoins physiologiques des élèves.

*l'histoire personnelle de l'enfant ou de sa famille entre en résonance avec la situation scolaire : elle peut fragiliser l'enfant et compromettre la sécurité affective indispensable à son apprentissage ; elle peut renvoyer à l'enfant une manière de se comporter non conforme aux exigences scolaires (crainte de se confronter à l'échec, refus de la frustration, du travail et des règles). Les problèmes personnels ou environnementaux peuvent faire obstacle aux apprentissages cognitifs et au positionnement en tant qu'élève.

*l'apprentissage fait appel au réel, à l'imaginaire et au symbolique, il nécessite un capital confiance, une certaine estime de soi, pour avoir envie d'apprendre sans avoir peur de l'erreur. Autant de dimensions pour lesquelles l'élève doit être accompagné par une approche plurielle voire ajustée selon les besoins.

C'est pourquoi la FNAREN revendique :

*que l'enfant, ses droits et devoirs soient la valeur de référence constante et qu'il soit toujours considéré dans sa globalité et son histoire ; que le développement de ses capacités d'apprentissage et de socialisation soit la préoccupation première de la communauté éducative et qu'une aide spécifique lui soit partout apportée chaque fois que nécessaire ; qu'il soit constamment mis en position d'acteur dans la construction de ses connaissances savoirs ; qu'il puisse faire à l'école l'apprentissage de la démocratie et des principes républicains et développer des valeurs de solidarité et de respect d'autrui et de lui-même.

*que la dignité de la personne des enseignants soit respectée et que soit reconnu le droit à l'autonomie des équipes pédagogiques ; que soit valorisés le réseau, la coéducation, la coopération et non pas la compétition.

*que soit créés des pôles, dont le pôle d'aide au bien-être et à la réussite de l'enfant scolarisé (regroupement de personnels de RASED : psychologues, rééducateurs, enseignants spécialisés ; des auxiliaires de vie scolaire ; médecins, assistantes sociales scolaires, professionnels de l'orientation) en réseau avec les services médico-sociaux, judiciaires, publics (collectivités locales) pour un appui aux familles, jeunes et enseignants. Ce pôle développerait des actions de prévention, des aides spécialisées pour l'élève et sa famille, des aides à l'intégration scolaire et socio-relationnelle de certains enfants ou jeunes en situation de handicap ou d'inadaptation, des aides à l'expression des talents et à l'orientation scolaire des adolescents.

Rééducateur : un professionnel qui participe au mieux-être, à la prévention des situations de violence scolaires et à

leurs prises en charge.

« L'aide spécialisée à dominante rééducative est en particulier indiquée quand il faut faire évoluer les rapports de l'enfant aux exigences de l'école, instaurer ou restaurer son investissement dans les tâches scolaires »

Cf. Bulletin officiel n° 31 du 27 août 2009

Outre le travail RELATIONNEL, l'aide du rééducateur se décline sous différentes formes : REMEDIATION ou PREVENTION. L'aide du rééducateur est destinée à tous les enfants (y compris ceux pouvant relever de la MDPH) qui rencontrent des difficultés au contact de l'école, à se repérer, à devenir élève parmi les autres et pour lesquels le renforcement des exercices pédagogiques, les encouragements ou les méthodes de soutien ne sont pas des aides suffisamment efficaces.

L'aide rééducative a pour objectif d'aider l'enfant à trouver une place d'élève dans l'école, dans la classe et favoriser son engagement actif dans les apprentissages proposés dans les projets d'enseignements des enseignants des classes.

L'aide du rééducateur se situe dans le champ pédagogique au sens large du terme.

C'est à dire :

- **la (re)conquête du désir d'apprendre et de l'estime de soi à l'école**
- **l'ajustement des conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles pour permettre une meilleure efficacité en classe et dans les apprentissages.**

Un besoin d'espaces différenciés et complémentaires dans l'école

Les limites d'une approche strictement pédagogique ou didactique en classe. Dans le cadre classe, des enseignants même expérimentés peuvent se trouver ébranlés dans leur savoir-faire, leurs compétences professionnelles. Les problèmes de comportement (y compris l'inhibition ou le mutisme) tels que l'enfant n'apprend pas, deviennent celui de l'enseignant qui ne réussit plus à enseigner. Certaines difficultés pourtant scolaires ne peuvent pas être traitées dans la classe. Il y a parfois nécessité à passer par des stratégies de détour dans un autre espace de l'école pour contourner le blocage scolaire et viser à une meilleure adaptation de l'enfant à l'école.

Le basculement professionnel. Une formation spécifique permet aux rééducateurs d'opérer, à partir de leur expérience antérieure de l'école, un basculement progressif de la position d'enseignant à celle de professionnel spécialisé, formé à l'écoute, qui accompagne l'enfant dans la recherche de la compréhension de sa difficulté. Il faut du temps pour assurer cette transformation et ces deux postures professionnelles très différentes sont impossibles à tenir simultanément ou successivement par une même personne. Les places sont irrémédiablement distinctes.

La fonction de tiers (rôle de médiateur). L'enseignant spécialisé sert de médiateur dans les relations, parfois conflictuelles, entre l'élève et son enseignant, l'enseignant et la famille, la famille et l'enfant. Le professionnel ne doit pas être impliqué directement dans la situation problème afin de proposer un regard neutre, décalé et distancié pour permettre la libre circulation de la parole, favoriser les liens et aider à la distanciation tous les protagonistes.

L'enseignant spécialisé n'est pas un conseiller pédagogique mais un ex-pair. Il a une formation pour le partenariat et l'écoute, efficace dans le cadre d'une réflexion en complémentarité avec les autres professionnels du RASED sur des situations travaillées en commun et dans la continuité avec les équipes d'école ou d'autres partenaires.

Le travail sur la parole : Le rééducateur travaille à partir de « discours », de la parole de l'enseignant d'abord puis celle de l'enfant et de sa famille. Il travaille à partir du ressenti de l'élève, de sa souffrance ou de sa difficulté en classe. Il va proposer une écoute spécifique et favoriser l'expression personnelle de l'enfant quel que soit la forme sous laquelle elle se manifeste, y compris par le silence.

La protection du cadre rééducatif pour que l'enfant puisse prendre le risque du changement : L'aide rééducative suppose un cadre contenant et sécurisant où ce qui sera dit et joué par l'enfant ne portera pas à conséquence dans la réalité. La rééducation est un temps entre parenthèses ; c'est ce qui justifie la règle de confidentialité. C'est parce que l'enfant se sent protégé par le cadre, dans un lieu spécifique, qu'il s'autorise à extérioriser ses peurs, ses émotions, à se

montrer dans toute son authenticité, à se comporter autrement sans correspondre à l'image qu'il a de lui à l'école, bien souvent dévalorisée.

. Il peut alors s'engager dans un travail sur son histoire grâce aux médiations proposées, symboliser les préoccupations qui envahissent sa pensée, en les jouant, ainsi les mettre à distance et se rendre plus disponible pour les apprentissages tout en ajustant ses conduites émotionnelles, corporelles et intellectuelles. Il peut s'autoriser, s'essayer à, explorer d'autres possibles.

Une relation nouvelle pour aider l'enfant à sortir de ses logiques de blocage Pour certains enfants, la classe est le lieu de l'échec, de la souffrance, le lieu où ses défenses sont les plus solides. Il a besoin de sortir de la classe pour (re)trouver des forces, des repères et des appuis nouveaux. Pour construire une relation de confiance, l'enfant a parfois besoin de rencontrer une personne autre que son enseignant - trop impliqué et confondu avec les difficultés que l'enfant rencontre -. Il a parfois besoin d'un autre environnement que la classe pour sortir des logiques de blocages qu'il a installées, se repositionner et entrevoir l'école, ses contraintes et ses attentes, et l'apprentissage différemment.

Pour certains enfants, la classe n'est pas toujours le lieu le plus propice pour faire émerger le désir de grandir, d'apprendre, l'autonomie du sujet. L'enfant, qu'il soit agité ou inhibé, dépendant de l'enseignant, a besoin à un moment de sa vie de rencontrer un professionnel qui ne prend pas les décisions pour lui. Sans être attentiste pour autant, le rééducateur s'ajuste, accepte le silence, l'attente, afin qu'émergent le désir et la demande. Il va chercher l'enfant là où il se trouve, met à sa disposition un espace, un temps et le soutient dans cet effort. Dans le cas contraire, on peut craindre que certains enfants ne s'enferment dans des stratégies d'apparence pouvant les conduire à l'inhibition intellectuelle, aux passages à l'acte.

La possibilité de médiations diversifiées permettant de symboliser L'aide rééducative a pour objectif d'aider l'enfant à reconstruire des parties de son histoire à travers les médiations proposées. Il peut choisir des activités régressives ou corporelles (gros ballon, tunnel, structures pour grimper, s'équilibrer, sauter, se cacher...), mais aussi des médiations permettant de créer (pâte à modeler, peinture, jeux de fictions, contes, lecture de mythes...). Ces activités de détour l'aident à faire des liens entre son savoir et les connaissances enseignées à l'école. (cf. Jacques Lévine : entre son passé, son présent et son avenir, à reconstituer un récit de vie). L'enfant pourra ainsi établir des liens entre monde privé et monde scolaire. Ces pratiques relèveraient du défi dans une mise en œuvre en classe.

L'intégration des règles en travaillant dans un cadre qui n'est pas le cadre habituel de la classe. Le cadre de la classe avec ses règles propres est différent du cadre rééducatif. Un enfant qui rencontre des difficultés avec les règles a besoin de travailler ce rapport à la loi avec l'accompagnement du rééducateur. Il a besoin de se heurter et s'ajuster à des règles minimales contenantes, solides, sécurisantes. Il a besoin progressivement d'en construire d'autres, d'y renoncer ou de s'y tenir, selon ses projets, de s'approprier la nécessité structurante et protectrice de se référer à une loi commune.

Un témoignage relayé par la FNAREN apporte la parole des élèves sur ce qui leur pose problème à l'école. Y sont exprimés par les élèves (avec leur vocabulaire) : extraits

Concernant la relation au cadre : des difficultés liées à l'obligation de ne pas bouger, de ne pas bavarder, d'attendre son tour, de faire preuve d'autonomie, d'accepter la loi, les obligations et la règle de l'école, aux injustices.

Concernant la relation école famille : le problème des limites liées aux différences entre ce que dit l'enseignant et ce que disent les parents, la pression mise sur l'enfant sur sa situation à l'école par les parents, la convocation des parents.

Concernant la relation élève enseignant : difficulté quand l'élève n'aime pas l'enseignant (affectif). Quand l'enseignant est occupé. Etre soi-même et répondre aux exigences.

Concernant la relation à l'autre : des difficultés dans ce qui est vécu comme injuste, dans la punition perçue comme une vengeance.

La FNAREN souhaite promouvoir la « prévention prévenante » au sein des écoles :

La FNAREN s'oppose à une prévention de dépistage, prédictive de difficultés à venir. Elle promeut une prévention qui accompagne le développement de tous.

L'idée est de développer les relations de confiance entre les élèves, leurs familles et les enseignants à travers des actions de prévention à des moments clés de la vie de l'enfant de manière adaptée aux situations locales et réfléchie avec l'équipe de l'école :

Les rééducateurs de l'Education Nationale initient et mènent des projets avec des partenaires dans ou hors l'école.

**Pour un passage en douceur en petite section :* les enfants sont accompagnés dans les « nouveaux lieux », leurs manifestations de désarroi sont prises en compte (présence d'un membre RASED pour aider à la séparation) et leurs familles sont informées du quotidien et du rôle de l'école (déroulement, régulation des conflits, règles qui permettent à l'enfant de grandir...) avec des moments « d'observation » dans la classe, un livret de rentrée avec plus d'illustrations que de textes, des temps d'échange et des cafés-rencontres.

**Pour des jeux parents-enfants :* A l'initiative de rééducateurs, des espaces d'accueil et d'échange convivial ont été proposés aux parents, avec leurs enfants, en école maternelle ; tantôt hebdomadaires, dans la même école, animés par une rééducatrice en partenariat avec des services médico-sociaux, tantôt plus espacés, animés par tous les enseignants des RASED et la ludothèque, sur 4 écoles d'une Réseau Eclair. Les enfants et leurs parents viennent partager un temps de jeux et de lecture dans un climat de confiance, fondement d'un accompagnement positif des parents pour la scolarité de leurs enfants

**Le passage de l'école maternelle à l'école élémentaire* peut provoquer une perte des repères de temps, d'espaces et de relations pouvant être source d'inquiétudes pour l'enfant. Un travail préventif de liaison doit être fait entre la grande section de maternelle et le CP (visite des élèves de maternelles dans les classes de CP, rencontre des enseignants, échanges avec les élèves de CP avec des activités communes, faire émerger, travailler les représentations des élèves de maternelles et en apportant des réponses rassurantes, imaginer et découvrir le cartable des CP...tout en identifiant les ressources de l'enfant). **Existe aussi CM2/6^{ème}.*

**Des ateliers de réflexion :* Développer la capacité à penser par soi-même, à faire de choix, le goût de l'effort pour comprendre, l'écoute, l'autonomie ; les compétences au respect des autres et de la vie commune (écouter, aider, coopérer, demander de l'aide, justifier un acte, un refus, une préférence en utilisant « parce-que », maîtriser la langue et se faire comprendre, acquérir un vocabulaire pour exprimer à l'oral ses pensées et ses émotions), développer le sentiment d'appartenance à une communauté humaine. Cf. AGSAS

** Une Permanence RASED rééducateur pour les élèves de cycle 3 « pour réfléchir ensemble à ce qui est difficile pour moi à l'école » :* mise en place pour aider des élèves qui ont du mal à élaborer une pensée, à mettre en mots, à accepter l'erreur, à intégrer, respecter des limites, avec manque de repères, des élèves « violents », des élèves « inhibés »... Cet espace favorise l'expression de l'élève, son repérage et l'analyse de la situation, la co-réflexion, les échanges de stratégies et l'argumentation des points de vue entre pairs. Cela permet de mieux accepter les règles, d'améliorer son comportement d'élève acteur, d'intégrer les limites, de repérer ses ressources, de trouver des solutions aux difficultés, des repères, des manières acceptables d'agir. ... et de nourrir une dynamique de changement tout en favorisant les liens d'appartenance et la confiance en l'autre. Un parmi les autres, un avec les autres : confiance en soi et en l'autre.

En articulation avec l'enseignant de la classe, les effets de projet sont dynamisant pour tous, même pour ceux qui ne font pas la démarche de s'inscrire. Retour du rééducateur à l'enseignant sur chaque élève : ajustements et enrichissement des possibilités de réponses en classe et dans l'école. Nécessité de travailler en équipe école et en lien avec les familles.

La charte du comité scientifique de la FNAREN appelle une refondation de l'école où l'enfant dans sa globalité, son histoire et son humanité reste la valeur centrale.

Est demandé le respect de **5 principes éthiques pour l'école** :

- considérer l'enfant dans sa globalité et son histoire ;
- avoir pour préoccupation première le développement de ses capacités d'apprentissage et de socialisation avec l'appui d'aides spécialisées chaque fois que nécessaire ;
- placer l'enfant comme acteur dans la construction de ses savoirs ;
- transmettre les principes républicains (liberté, égalité, fraternité) et promouvoir les valeurs de solidarité, de respect d'autrui et de soi-même ;
- respecter la dignité de la personne des enseignants et le droit à l'autonomie des équipes pédagogiques.

Ainsi nous pensons que pour atteindre ses buts, **l'école refondée doit** :

- rompre avec les pratiques d'élitisme, de mise en concurrence des élèves et des établissements et favoriser les pratiques coopératives et d'entraide ;
- revoir les systèmes d'évaluation et de notation obsolètes et mettre en place une évaluation formative et non sélective ;
- donner le plus à ceux qui ont le moins et travailler en lien, en réseau avec les partenaires ;
- veiller à un langage commun école/parents et à une écoute mutuelle ;
- initier et développer les pratiques d'une prévention « prévenante » à l'intention des enfants, des familles dès les premières années de scolarité. Une prévention qui accompagne, soutient, aide les enfants et leurs familles sans les stigmatiser et les enfermer dans des diagnostics prédictifs et des protocoles déshumanisés.

L'école doit pouvoir s'adapter à des enfants différents, aider ceux pour lesquels elle ne va pas de soi pour qu'ils deviennent « accrocheurs » et puissent construire leur avenir. Elle doit faire preuve d'une « prévention humaniste et éthique qui reconnaît la singularité, la variabilité et la liberté du développement de chaque enfant autant que celles des processus de parentalité ».

Pour construire cette Ecole bienveillante, il faut que chacun puisse y trouver sa place, enfant comme famille, et s'y sente en sécurité. Elle doit être un lieu de vie suffisamment bon au climat apaisé, un lieu qui favorise le bien-être et l'épanouissement de tous : un lieu où l'on puisse être heureux.

C'est à ce prix que peut se construire la confiance des enfants et des familles dans l'école. C'est à ce prix que l'enfant pourra s'émanciper, grandir, apprendre et participer à son Avenir. C'est à ce prix que l'école pourra faire réussir tous les jeunes dont elle a la charge.

Voir aussi texte commun FCPE, FNAME, FNAREN avec le soutien de l'AFPEN : Pour une école bienveillante et prévenante...

Texte commun AGEEM, FNAREN : « enseignants et membres des réseaux un même engagement pour l'enfant-élève »

<http://www.fnaren.fr/textes-fnaren> charte du comité scientifique de la FNAREN

"Traite toujours en toi et en autrui l'humanité comme une fin jamais comme un moyen."

Emmanuel Kant

2013- contribution FNAREN groupe justice scolaire